

2014, l'année de tous les droits bafoués

DROITS HUMAINS Le rapport annuel d'Amnesty international est sévère

- Tout le monde en prend pour son grade !
- Amnesty international dénonce des atteintes aux droits fondamentaux dans 160 pays différents.
- Mais l'ONG reproche surtout la réponse « scandaleuse et inopérante » de la communauté internationale.

C'est une sacrée brique : le rapport mondial d'Amnesty international pour l'année 2014 fait près de 500 pages... Mais il faut bien tout ça pour rassembler les atteintes aux droits de l'homme perpétrées dans 160 pays, durant une année. « *Le monde y est allé fort l'année passée...* », constate Philippe Hensmans, le directeur général d'Amnesty international en Belgique francophone (AIBF), qui commente le rapport publié ce mercredi.

Malgré quelques avancées au niveau mondial (comme l'entrée en vigueur du Traité sur le commerce des armes ou la signature par 117 pays d'une résolution des Nations unies qui tend vers une abolition totale de la peine de mort), le bilan de l'année 2014 dressé par l'ONG de défense des droits de l'homme est particulièrement sombre. Un pays sur cinq connaît des atrocités (attaques, persécutions, discriminations)

perpétrées par des groupes armés ! Trois gouvernements sur quatre limitent la liberté d'expression ! Des chiffres (repris ci-contre) qui en disent long...

Bien que bon nombre de cas étaient déjà connus, d'autres ont fait leur apparition dans le rapport d'Amnesty. En Crimée par exemple, des lois restreignant la liberté d'expression sont entrées en vigueur après l'annexion de la péninsule par la Russie. Au Moyen-Orient, le groupe Etat islamique enfreint clairement les droits fondamentaux.

Tout le monde en prend pour son grade. L'Union européenne est notamment épinglée pour sa politique d'immigration qui « *visé en priorité à maintenir les réfugiés hors de ses frontières* », alors qu'il n'y a jamais eu autant de personnes déplacées dans le

Trois gouvernements sur quatre ont restreint arbitrairement la liberté d'expression en 2014

monde (plus de 50 millions de personnes, dont seules 150.000 ont été accueillies au sein de l'UE).

L'Afrique est la région du monde où les droits fondamentaux ont le plus été entravés en 2014. « *Evidemment, il y a les atrocités commises par Boko Haram, ou la guerre au Nord et au Sud-Kivu. Mais il y a aussi des régions auxquelles on ne pense pas forcément*, explique Philippe Hensmans. *L'Ethiopie et l'Erythrée, par exemple. On y arrête tout opposant politique. Les médias y sont musclés... Il faut ré-*

agir face à ça ! Notamment parce que c'est de là que viennent les migrants qui veulent venir en Europe. S'ils ne sont pas syriens, ils sont souvent érythréens. »

Pour Amnesty, toutes ces « *atrocités commises par des Etats ou des groupes armés* » sont d'autant plus horribles que la réponse de la communauté internationale est « *scandaleuse et inopérante* ». L'ONG prédit une aggravation des atrocités, « *à moins que la communauté internationale ne revienne entièrement son approche face aux conflits* ».

Philippe Hensmans : « *Aujourd'hui, les conflits ne sont plus interétatiques. Ils sont internes. Mais la communauté internationale n'a pas changé son type de réponse. Elle a gardé la même manière de voir les choses. Chaque pays continue à faire ce qu'il a envie de faire. Il y a un manque de cohérence au niveau international, mais aussi entre des acteurs régionaux. On a l'impression qu'il y a toujours une porte de sortie pour ceux qui violent les droits humains... Dans cette optique, un outil comme le droit de veto du Conseil de sécurité de l'ONU ne marche plus !* »

C'est pourquoi Amnesty international propose aujourd'hui, entre autres, que les membres permanents du Conseil de sécurité renoncent à faire usage de leur droit de veto dans les cas de génocide, de crimes contre l'humanité ou d'atrocités massives. Utopique, comme idée ? « *Pas tout à fait*, pour le directeur d'AIBF. *La France nous demande de la soutenir sur cette idée. Un pays qui*

« Chaque pays fait ce qu'il veut. Il y a un manque de cohérence internationale »

PHILIPPE HENSMANS

siège au Conseil de sécurité et qui voudrait voir ce changement s'opérer... La communauté internationale doit reconnaître qu'il y a un souci aujourd'hui, que le monde tourne de moins en moins rond et qu'il faut faire quelque chose. »

Parmi les autres pistes de solution proposées par Amnesty, figurent la signature du Traité sur le commerce des armes par les pays qui ne l'ont pas encore fait (et spécialement Israël et les Etats-Unis) et une meilleure cohérence entre les gouvernements. A long terme, l'ONG appelle à renoncer à toute tactique de répression brutale et à combattre toute forme d'impunité.

Et pour le citoyen lambda qui voudrait agir à son échelle ? « *Premièrement, il faut dédramatiser la situation ; ouvrir les yeux sur le monde dans lequel on vit ; réaliser, par exemple, que des migrants meurent en Méditerranée parce que l'UE leur ferme ses portes* », estime Valérie Michaux, responsable campagne et communication d'AIBF. « *Les citoyens doivent donner leurs points de vue, réagir, manifester, signer les pétitions. Il faut montrer qu'ils ne sont pas d'accord avec ces politiques* », poursuit Philippe Hensmans, qui a d'ailleurs constaté, ces derniers temps, une augmentation des signatures en bas des pétitions Amnesty international... ■

CATHERINE JOIE